RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

éduform
Label qualité de l'Éducation nationale pour la formation professionnelle

Qualiopi
processus certifié

Le ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse,
attribue le label EDUFORM
sur proposition des commissions nationales de labellisation EDUFORM du 04/12/2020 et du 07/12/2021

Au GIP FTLV-IP de l'académie d'Orléans-tours

de l'académie : Orléans-Tours
Sis : 2 avenue du Carbone
45072 ORLÉANS

n° Siren : 184503100 n° Siret : 18450310000036 n° de Déclaration d'activité : 2445P003645 n° d'enregistrement : 04-12-20Q01

au vu de sa conformité aux exigences requises par le référentiel support du label pour les catégories d'actions suivantes:
☒ actions de formation (L.6313-1 1°),
☒ bilans de compétences (L.6313-1 2°),
☒ actions permettant de faire valider les acquis de l'expérience (VAE) (L.6313-1 3°),
☒ actions d'apprentissage réalisées dans le cadre du contrat d'apprentissage (L.6313-1 4°).

Le label est attribué à la structure pour une durée de quatre ans et pour la liste des sites ci-après en application de la réglementation en vigueur [1].
Cette attribution donne lieu également à la délivrance de la certification QUALIOPI pour les mêmes actions au vu de la réglementation en vigueur [2] et de la conformité du GIP FTLV-IP de l'académie d'Orléans-tours avec les exigences du référentiel national qualité prévu à l'article L.6316-3 du code du travail.
La décision arrêtée le 15/12/2020 a fait l'objet d'une publication au Bulletin officiel n°49 du 24/12/2020.
En complément, la décision arrêtée le 08/12/2021 et publiée au bulletin officiel n°48 du 23/12/2021, étend le champ de labellisation du GIP FTLV-IP de l'académie d'Orléans-tours à la typologie d'actions d'Apprentissage.

Sites du périmètre de labellisation :

GIP FCIP - ORLEANS
CFA académique – ORLEANS

Les validités du label et de la certification expireront le 14/12/2024.

Fait à Paris, le 04/07/2022

Pour le ministre et par délégation
Pour le directeur général de l'enseignement scolaire
et par délégation
La cheffe du service de l'instruction publique
et de l'action pédagogique,
adjointe au directeur général

Rachel-Marie PRADEILLES-DUVAL

1 **Réglementation du ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse :**
Décret n° 2017-239 du 24 février 2017 relatif à la création du label qualité « EDUFORM » - Décret n° 2019-1390 du 18 décembre 2019 portant modification du label qualité « EDUFORM » prévu aux articles D. 122-9-1 et D. 122-9-2 du code de l'éducation - Décret n° 2020-1295 du 23 octobre 2020 relatif à l'adaptation temporaire des dispositions relatives au label qualité « EDUFORM » - Arrêté du 18 décembre 2019 relatif aux conditions d'attribution et de retrait du label « EDUFORM » (MENE1932128A) - Arrêté du 23 octobre 2020 portant adaptation des modalités de délivrance, de surveillance et de durée du label « EDUFORM » en raison de la crise sanitaire née de l'épidémie de covid-19 - Arrêté du 6 janvier 2021 portant prolongation de la dérogation temporaire autorisant la réalisation d'un audit initial à distance pour l'attribution du label « EDUFORM »

2 **Réglementation du ministère du travail, du plein emploi et de l'insertion :**
Décret n° 2019-564 du 6 juin 2019 relatif à la qualité des actions de la formation professionnelle - Décret n° 2019-565 du 6 juin 2019 relatif au référentiel national sur la qualité des actions concourant au développement des compétences - Décret n° 2020-894 du 22 juillet 2020 portant diverses mesures en matière de formation professionnelle - Arrêté du 6 juin 2019 relatif aux modalités d'audit associées au référentiel national mentionné à l'article D. 6316-1-1 du code du travail - Arrêté du 6 juin 2019 relatif aux exigences pour l'accréditation des organismes certificateurs prévues à l'article R. 6316-3 du code du travail - Arrêté du 24 juillet 2020 portant modification des arrêtés du 6 juin 2019 relatifs aux modalités d'audit associées au référentiel national qualité et aux exigences pour l'accréditation des organismes certificateurs.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

éduform
Label qualité de l'Éducation nationale pour la formation professionnelle

Qualiopi
processus certifié

Le ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse,
attribue le label EDUFORM
dans le cadre de la candidature du réseau de la formation professionnelle de l'académie d'Orléans-Tours
sur proposition de la commission nationale de labellisation EDUFORM du 04/12/2020

Au GRETA Berry

Sis : 27 boulevard Blaise Pascal
36019 CHÂTEAUROUX

n° Siren : 193600434 n° Siret : 19360043400024 n° de Déclaration d'activité : 2436P000236 n° d'enregistrement : 04-12-20Q01

au vu de sa conformité aux exigences requises par le référentiel support du label pour les catégories d'actions suivantes:

- ☒ actions de formation (L.6313-1 1°),
- ☒ bilans de compétences (L.6313-1 2°),
- ☒ actions permettant de faire valider les acquis de l'expérience (VAE) (L.6313-1 3°),
- ☐ actions d'apprentissage réalisées dans le cadre du contrat d'apprentissage (L.6313-1 4°).

Les validités du label et de la certification expireront le 13/12/2024.

Le label est attribué à la structure pour une durée de quatre ans et pour la liste des sites ci-après en application de la réglementation en vigueur [1].
Cette attribution donne lieu également à la délivrance de la certification QUALIOPI pour les mêmes actions au vu de la réglementation en vigueur [2] et de la conformité du GRETA Berry avec les exigences du référentiel national qualité prévu à l'article L.6316-3 du code du travail.
La décision arrêtée le 14/12/2020 a fait l'objet d'une publication au Bulletin officiel n°49 du 24/12/2020.

Pour le ministre et par délégation
Pour le directeur général de l'enseignement scolaire
et par délégation
La cheffe du service de l'instruction publique
et de l'action pédagogique,
adjointe au directeur général

Fait à Paris, le 04/07/2022

Rachel-Marie PRADEILLES-DUVAL

Sites du périmètre de labellisation :

CETAT - BOURGES
Collège Frédéric Chopin - AIGURANDE
Collège Stanislas Limousin - ARDENTES
Collège Rollinat - ARGENTON SUR CREUSE
Collège Georges Sand - AVORD
Collège Jules Verne - BOURGES
Collège Saint Exupéry - BOURGES
Collège Littre - BOURGES
Collège Jean Renoir - BOURGES
Collège Les Sablons - BUZANCAIS
Collège Le Clos de la Garenne - CHABRIS
Collège Colbert - CHATEAUROUX
Collège Jean Monnet - CHATEAUROUX
Collège Rosa Parks – CHATEAUROUX
Collège Axel Kahn - CHATEAUMEILLANT
Collège Les Capucins - CHATEAUROUX
Collège Beaulieu - CHATEAUROUX
Collège La Fayette- CHATEAUROUX
Collège Joliot Curie - CHATILLON SUR INDRE
Collège Romain Rolland - DEOLS
Collège Calmette et Guérin - ECUEILLE
Collège Saint Exupéry - EGUZON CHANTOME
Collège Honoré de Balzac - ISSOUDUN
Collège Diderot - ISSOUDUN
Collège Georges Sand - LA CHATRE
Collège Claude Debussy - LA GUERCHE SUR L'AUBOIS
Collège Les Ménigouttes - LE BLANC
Collège Condorcet - LEVROUX
Collège Philibert Autissier - LIGNIERES
Collège Irène Joliot Curie - MEHUN SUR YEVRE
Collège Julien Dumas - NERONDES
Collège Vincent Rotinat - NEUVY SAINT SEPULCHRE
Collège Jean Moulin - SAIN GAULTIER
Collège Jean Valette - SAINT AMAND MONTROND
Collège Jean Moulin - SAINT AMAND MONTROND
Collège Hervé Faye - SAINT BENOIT DU SAULT
Collège Louis Armand - SAINT DOULCHARD
Collège Voltaire - SAINT FLORENT SUR CHER
Collège Louis Pergaud - SAINTE SEVERE SUR INDRE
Collège Francine Leca – SANCERRE
Collège Axel Kahn - SITE DU CHATELET
Collège Bethune - SULLY HENRICHEMONT
Collège Jean Rostand - TOUMON SAINT MARTIN
Collège Alain Fournier - VALENCAY
Collège Ferdinand de Lesseps - VATAN
Collège Albert Camus - VIERZON
Collège Ferdinand Leger - VIERZON
EREA - CHATEAUROUX
Lycée Rollinat - ARGENTON SUR CREUSE
Lycée Jacques Cœur - BOURGES
Lycée Marguerite de Navarre - BOURGES
Lycée Alain Fournier - BOURGES
Lycée Pierre-Emile Martin - BOURGES
Lycée Pierre et Marie Curie - CHATEAUROUX
Lycée Jean Giraudoux - CHATEAUROUX
Lycée Blaise Pascal - CHATEAUROUX
Lycée Balzac d'Alembert - ISSOUDUN
Lycée Polyvalent Georges Sand - LA CHATRE
Lycée Polyvalent - PASTEUR LE BLANC
Lycée Jean Moulin - SAINT AMAND MONTROND
Lycée Henri Brisson - VIERZON
LP Châteauneuf - ARGENTON SUR CREUSE
LP jacques Coeur - BOURGES
LP Jean de Berry - BOURGES
LP Jean Mermoz - BOURGES
LP Vauvert - BOURGES
LP Les Charmilles - CHATEAUROUX
LP Jean Guehenno - SAINT AMAND MONTROND
LP Jean Moulin - SAINT AMAND MONTROND
LPO Edouard Vaillant - VIERZON

1 **Réglementation du ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse :**
Décret n° 2017-239 du 24 février 2017 relatif à la création du label qualité « EDUFORM » - Décret n° 2019-1390 du 18 décembre 2019 portant modification du label qualité « EDUFORM » prévu aux articles D. 122-9-1 et D. 122-9-2 du code de l'éducation - Décret n° 2020-1295 du 23 octobre 2020 relatif à l'adaptation temporaire des dispositions relatives au label qualité « EDUFORM » - Arrêté du 18 décembre 2019 relatif aux conditions d'attribution et de retrait du label « EDUFORM » (MENE1932128A) - Arrêté du 23 octobre 2020 portant adaptation des modalités de délivrance, de surveillance et de durée du label « EDUFORM » en raison de la crise sanitaire née de l'épidémie de covid-19 - Arrêté du 6 janvier 2021 portant prolongation de la dérogation temporaire autorisant la réalisation d'un audit initial à distance pour l'attribution du label « EDUFORM »

2 **Réglementation du ministère du travail, du plein emploi et de l'insertion :**
Décret n° 2019-564 du 6 juin 2019 relatif à la qualité des actions de la formation professionnelle - Décret n° 2019-565 du 6 juin 2019 relatif au référentiel national sur la qualité des actions concourant au développement des compétences - Décret n° 2020-894 du 22 juillet 2020 portant diverses mesures en matière de formation professionnelle - Arrêté du 6 juin 2019 relatif aux modalités d'audit associées au référentiel national mentionné à l'article D. 6316-1-1 du code du travail - Arrêté du 6 juin 2019 relatif aux exigences pour l'accréditation des organismes certificateurs prévues à l'article R. 6316-3 du code du travail - Arrêté du 24 juillet 2020 portant modification des arrêtés du 6 juin 2019 relatifs aux modalités d'audit associées au référentiel national qualité et aux exigences pour l'accréditation des organismes certificateurs.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

éduform
Label qualité de l'Éducation nationale pour la formation professionnelle

Qualiopi
processus certifié

Le ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse,
attribue le label EDUFORM
dans le cadre de la candidature du réseau de la formation professionnelle de l'académie d'Orléans-Tours
sur proposition de la commission nationale de labellisation EDUFORM du 04/12/2020

Au GRETA CŒUR 2 LOIRe

Sis : 3 avenue Voltaire
45072 ORLÉANS

n° Siren : 194507828 n° Siret : 19450782800045 n° de Déclaration d'activité : 24450279845 n° d'enregistrement : 04-12-20Q01

au vu de sa conformité aux exigences requises par le référentiel support du label pour les catégories d'actions suivantes:

- ☒ actions de formation (L.6313-1 1°),
- ☒ bilans de compétences (L.6313-1 2°),
- ☒ actions permettant de faire valider les acquis de l'expérience (VAE) (L.6313-1 3°),
- ☐ actions d'apprentissage réalisées dans le cadre du contrat d'apprentissage (L.6313-1 4°).

Les validités du label et de la certification expireront le 13/12/2024.

Le label est attribué à la structure pour une durée de quatre ans et pour la liste des sites ci-après en application de la réglementation en vigueur [1].
Cette attribution donne lieu également à la délivrance de la certification QUALIOPI pour les mêmes actions au vu de la réglementation en vigueur [2] et de la conformité du GRETA CŒUR 2 LOIRe avec les exigences du référentiel national qualité prévu à l'article L.6316-3 du code du travail.
La décision arrêtée le 14/12/2020 a fait l'objet d'une publication au Bulletin officiel n°49 du 24/12/2020.

Pour le ministre et par délégation
Pour le directeur général de l'enseignement scolaire
et par délégation
La cheffe du service de l'instruction publique
et de l'action pédagogique,
adjointe au directeur général

Fait à Orléans le 04/07/2022

Rachel-Marie PRADEILLES-DUVAL

Sites du périmètre de labellisation :

Collège Robert Schumann - AMILLY
Collège Jean Moulin - ARTENAY
Collège Jules Ferry - AUNEAU
Collège Robert Goupil - BEAUGENCY
Collège Frédéric Bazille - BEAUNE-LA-ROLANDE
Collège Charles Desvergnes - BELLEGARDE
Collège Albert Sidoine - BONNEVAL
Collège Albert Camus - BRIARE
Collège Charles de Gaulle - BÛ
Collège Paul Eluard - CHALETTE SUR LOING
Collège Pablo Picasso - CHALETTE SUR LOING
Collège Hélène Boucher - CHARTRES
Collège Victor Hugo - CHARTRES
Collège Mathurin Régnier - CHARTRES
Collège Henri Becquerel - CHATILLON-COLIGNY
Collège Tomas Divi - CHÂTEAUDUN
Collège Anatole France - CHÂTEAUDUN
Collège Jean Joudiou - CHÂTEAUNEUF SUR LOIRE
Collège François Rabelais - CLOYES SUR LE LOIR
Collège Louis Armand - DREUX
Collège Pierre Auguste Renoir - FERRIÈRES
Collège Condorcet - FLEURY LES AUBRAIS
Collège Val de Voise - GALLARDON
Collège Ernest Bildstein – GIEN
Collège Jean Mermoz - GIEN
Collège le Pré des Rois - LA FERTÉ SAINT AUBIN
Collège Geneviève de Gaulle-Anthonioz - LES BORDES
Collège Edouard Herriot - LUCÉ
Collège Les Petits Sentiers - LUCÉ
Collège Jean Mace - MAINVILLIERS
Collège Gutenberg - MALESHERBES
Collège Gaston Couté - MEUNG SUR LOIRE
Collège du Grand Clos - MONTARGIS
Collège Léon Delagrange - NEUVILLE AUX BOIS
Collège Louis Arsène Meunier - NOGENT LE ROTROU
Collège Jean Moulin - NOGENT LE ROI
Collège Alain Fournier - ORLÉANS
Collège Montesquieu - ORLÉANS
Collège Jean Pelletier - ORLÉANS
Collège Charles Rivière - OLIVET
Collège Denis Poisson - PITHIVIERS
Collège les Clorisseaux - POILLY LES GIEN
Collège Victor Hugo - PUISEAUX
Collège La Loge des Bois - SENONCHES
Collège Maximilien de Sully - SULLY SUR LOIRE
Collège de la Forêt - TRAINOU
CollègeMarcel Pagnol - VERNOUILLET
Collège Nicolas Robert - VERNOUILLET
Collège Lucie Aubrac - VILLEMANDEUR
Collège Gaston Couté - VOVES
DABM - ORLEANS
EREA - AMILLY
EREA - MAINVILLIERS
Espace Libre Savoirs - BEANGENCY
Espace Libre Savoirs - SAINT DENIS DE L'HOTEL
Lycée François Villon - BEAUGENCY
Lycée Jehan de Beauce - CHARTRES
Lycée Fulbert - CHARTRES
Lycée Emile Zola – CHÂTEAUDUN
Lycée Edouard Branly - DREUX
Lycée Rotrou - DREUX
Lycée Marguerite Audoux - GIEN
Lycée Bernard Palissy - GIEN
Lycée Maurice Genevoix - INGRÉ
Lycée Elsa Triolet - LUCÉ
Lycée En Forêt - MONTARGIS
Lycée Rémi Belleau - NOGENT LE ROTROU
Lycée Benjamin Franklin - ORLÉANS
Lycée Charles Péguy - ORLÉANS
Lycée Pothier - ORLÉANS
Lycée Voltaire - ORLÉANS
Lycée Jean Zay - ORLÉANS
Lycée Hôtelier de l'Orléanais – OLIVET
Lycée Jacques Monod -SAINT JEAN DE BRAYE
Lycée Maréchal Leclerc - SAINT JEAN DE LA RUELLE
Lycée Durzy - VILLEMANDEUR
LP Château Blanc - CHALETTE SUR LOING
LP Jean Félix Paulsen - CHÂTEAUDUN
LP Jean Lurçat - FLEURY LES AUBRAIS
LP Gilbert Courtois - DREUX
LP Maurice Violette – DREUX
LP Métiers du Bâtiment Philibert de l'Orme - LUCÉ
LP Silvia Monfort - LUISANT
LP Jeannette Verdier - MONTARGIS
LP Sully - NOGENT LE ROTROU
LP Paul Gauguin - ORLÉANS
LP Gaudier Brzeska - SAINT JEAN DE BRAYE
LP Jean de la Taille - PITHIVIERS

1 **Réglementation du ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse :**
Décret n° 2017-239 du 24 février 2017 relatif à la création du label qualité « EDUFORM » - Décret n° 2019-1390 du 18 décembre 2019 portant modification du label qualité « EDUFORM » prévu aux articles D. 122-9-1 et D. 122-9-2 du code de l'éducation - Décret n° 2020-1295 du 23 octobre 2020 relatif à l'adaptation temporaire des dispositions relatives au label qualité « EDUFORM » - Arrêté du 18 décembre 2019 relatif aux conditions d'attribution et de retrait du label « EDUFORM » (MENE1932128A) - Arrêté du 23 octobre 2020 portant adaptation des modalités de délivrance, de surveillance et de durée du label « EDUFORM » en raison de la crise sanitaire née de l'épidémie de covid-19 - Arrêté du 6 janvier 2021 portant prolongation de la dérogation temporaire autorisant la réalisation d'un audit initial à distance pour l'attribution du label « EDUFORM »

2 **Réglementation du ministère du travail, du plein emploi et de l'insertion :**
Décret n° 2019-564 du 6 juin 2019 relatif à la qualité des actions de la formation professionnelle - Décret n° 2019-565 du 6 juin 2019 relatif au référentiel national sur la qualité des actions concourant au développement des compétences - Décret n° 2020-894 du 22 juillet 2020 portant diverses mesures en matière de formation professionnelle - Arrêté du 6 juin 2019 relatif aux modalités d'audit associées au référentiel national mentionné à l'article D. 6316-1-1 du code du travail -Arrêté du 6 juin 2019 relatif aux exigences pour l'accréditation des organismes certificateurs prévues à l'article R. 6316-3 du code du travail - Arrêté du 24 juillet 2020 portant modification des arrêtés du 6 juin 2019 relatifs aux modalités d'audit associées au référentiel national qualité et aux exigences pour l'accréditation des organismes certificateurs.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

éduform
Label qualité de l'éducation nationale pour la formation professionnelle

Qualiopi
processus certifié

Le ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse,
attribue le label EDUFORM
dans le cadre de la candidature du réseau de la formation professionnelle de l'académie d'Orléans-Tours
sur proposition de la commission nationale de labellisation EDUFORM du 04/12/2020

Au GRETA Val de Loire

Sis : 6 avenue Sévigné
37204 TOURS

n° Siren : 193700382 n° Siret : 19370038200024 n° de Déclaration d'activité : 2437P000837 n° d'enregistrement : 04-12-20Q01

au vu de sa conformité aux exigences requises par le référentiel support du label pour les catégories d'actions suivantes:

☒ actions de formation (L.6313-1 1°),
☒ bilans de compétences (L.6313-1 2°),
☒ actions permettant de faire valider les acquis de l'expérience (VAE) (L.6313-1 3°),
☐ actions d'apprentissage réalisées dans le cadre du contrat d'apprentissage (L.6313-1 4°).

Les validités du label et de la certification expireront le 13/12/2024.

Le label est attribué à la structure pour une durée de quatre ans et pour la liste des sites ci-après en application de la réglementation en vigueur [1].
Cette attribution donne lieu également à la délivrance de la certification QUALIOPI pour les mêmes actions au vu de la réglementation en vigueur [2] et de la conformité du GRETA Val de Loire avec les exigences du référentiel national qualité prévu à l'article L.6316-3 du code du travail.
La décision arrêtée le 14/12/2020 a fait l'objet d'une publication au Bulletin officiel n°49 du 24/12/2020.

Fait à Paris, le 04/07/2022

Pour le ministre et par délégation
Pour le directeur général de l'enseignement scolaire
et par délégation
La cheffe du service de l'instruction publique
et de l'action pédagogique,
adjointe au directeur général

Rachel-Marie PRADEILLES-DUVAL

Sites du périmètre de labellisation :

Collège Choiseul - AMBOISE
Collège Honoré de Balzac - AZAY LE RIDEAU
Collège René Cassin - BEAUCE LA ROMAINE
Collège Hubert Fillay - BRACIEUX
Collège Augustin Thierry - BLOIS
Collège Joachim du Bellay - CHÂTEAU LA VALLIÈRE
Collège André Bauchant - CHÂTEAU-RENAULT
Collège Jean Zay - CHINON
Collège Alcuin - CORMERY
Collège Roger Jahan - DESCARTES
Collège Georges Brassens - ESVRES
Collège Jean Rostand - LAMOTTE BEUVRON
Collège André Duchesne - L'ILE BOUCHARD
Collège Maurice Genevoix – LIGUEIL
Collège Georges Besse - LOCHES
Collège Lucie et Raymond Aubrac - LUYNES
Collège Arche du Lude - JOUÉ LES TOURS
Collège la Rabière - JOUÉ LES TOURS
Collège Pierre de Ronsard - MER
Collège Alphonse Karr - MONDOUBLEAU
Collège Louis Pasteur - MORÉE
Collège Albert Camus – MONTBAZON
Collège Raoul Rebout - MONTLOUIS SUR LOIRE
Collège de Montrésor Jean Lévêque - MONTRÉSOR
Collège Louis Pergaud - NEUNG SUR BEUVRON
Collège Honoré Racan - NEUVY LE ROI
Collège Maurice Genevoix - ROMORANTIN LANTHENAY
Collège Jules Romains - SAINT AVERTIN
Collège Henry Bergson - SAINT-CYR-SUR-LOIRE
Collège Célestin Freinet - SAINTE MAURE DE TOURAINE
Collège Pablo Neruda - SAINT PIERRE DES CORPS
Collège Bernard de Fontenelle - SAVIGNÉ SUR LATHAN
Collège lès Préssigny - SELLES SUR CHER
Collège Pierre Corneille - TOURS
Collège Jules Michelet - TOURS
Collège Montaigne - TOURS
Collège Jean-Philippe Rameau - TOURS
Collège Gaston Huet - VOUVRAY
DABM - TOURS
GRETA Val de Loire - CHINON
Lycée Jean Chaptal - AMBOISE
Lycée Léonard de Vinci - AMBOISE
Lycée Camille Claudel - BLOIS
Lycée Sonia Delaunay - BLOIS
Lycée François Philibert Dessaignes - BLOIS
Lycée Augustin Thierry - BLOIS
Lycée d'Hôtellerie et de Tourisme du Val de Loire - BLOIS
Lycée Beauregard - CHÂTEAU-RENAULT
Lycée Joseph Cugnot - CHINON
Lycée François Rabelais - CHINON
Lycée d'Arsonval - JOUÉ LES TOURS
Lycée Jean Monnet - JOUÉ LES TOURS
Lycée Thérèse Planiol - LOCHES
Lycée Claude de France - ROMORANTIN LANTHENAY
Lycée Denis Papin - ROMORANTIN LANTHENAY
Lycée Val de Cher - SAINT AIGNAN
Lycée Martin Nadaud - SAINT PIERRE DES CORPS
Lycée Albert Bayet - TOURS
Lycée Balzac - TOURS
Lycée Henri Becquerel - TOURS
Lycée Choiseul - TOURS
Lycée François Clouet - TOURS
Lycée Descartes – TOURS
Lycée Grandmont - TOURS
Lycée Gustave Eiffel - TOURS
Lycée Victor Laloux - TOURS
Lycée Jacques de Vaucanson - TOURS
Lycée Ampère - VENDÔME

1 **Réglementation du ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse :**
Décret n° 2017-239 du 24 février 2017 relatif à la création du label qualité « EDUFORM » - Décret n° 2019-1390 du 18 décembre 2019 portant modification du label qualité « EDUFORM » prévu aux articles D. 122-9-1 et D. 122-9-2 du code de l'éducation - Décret n° 2020-1295 du 23 octobre 2020 relatif à l'adaptation temporaire des dispositions relatives au label qualité « EDUFORM » - Arrêté du 18 décembre 2019 relatif aux conditions d'attribution et de retrait du label « EDUFORM » (MENE1932128A) - Arrêté du 23 octobre 2020 portant adaptation des modalités de délivrance, de surveillance et de durée du label « EDUFORM » en raison de la crise sanitaire née de l'épidémie de covid-19 - Arrêté du 6 janvier 2021 portant prolongation de la dérogation temporaire autorisant la réalisation d'un audit initial à distance pour l'attribution du label « EDUFORM »

2 **Réglementation du ministère du travail, du plein emploi et de l'insertion :**
Décret n° 2019-564 du 6 juin 2019 relatif à la qualité des actions de la formation professionnelle - Décret n° 2019-565 du 6 juin 2019 relatif au référentiel national sur la qualité des actions concourant au développement des compétences - Décret n° 2020-894 du 22 juillet 2020 portant diverses mesures en matière de formation professionnelle - Arrêté du 6 juin 2019 relatif aux modalités d'audit associées au référentiel national mentionné à l'article D. 6316-1-1 du code du travail -Arrêté du 6 juin 2019 relatif aux exigences pour l'accréditation des organismes certificateurs prévues à l'article R. 6316-3 du code du travail - Arrêté du 24 juillet 2020 portant modification des arrêtés du 6 juin 2019 relatifs aux modalités d'audit associées au référentiel national qualité et aux exigences pour l'accréditation des organismes certificateurs.